



### Coup de projecteur sur la « démarche verte » de la commune

L'équipe municipale élue en mars dernier s'était engagée à embellir et mieux entretenir notre village. Pour y parvenir nous avons choisi de végétaliser chaque fois que possible les espaces verts communaux en privilégiant la plantation de vivaces, d'arbres et en aménageant les espaces collectifs pour qu'ils nécessitent un minimum d'intervention humaine, ceci afin de réduire autant que possible les coûts d'entretien. Cette démarche progressive d'amélioration de notre cadre de vie touche à la fois le fleurissement du village, la gestion des eaux pluviales, la restructuration du cimetière, l'enherbement des ruelles et chemins, tout cela en supprimant totalement les produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts. Elle est aussi liée au comportement citoyen de chacun, soucieux d'entretenir ou fleurir devant sa maison, vigilant à ne pas déposer de déchets n'importe où et à les faire disparaître lorsqu'ils sont repérés.

#### Le travail des commissions : « d'abord réfléchir »

La réflexion de la commission *paysages* a démarré dès le mois de mars avec la sollicitation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Meurthe et Moselle afin de nous aider à définir quelques lignes directrices pour aménager le village dans le sens de la transition écologique. Les premières propositions formulées concernaient le parvis de la mairie, les entrées du village, le cimetière et son accès piéton, ainsi que l'aménagement de la Fontaine noire. Après présentation des propositions et débat en conseil municipal du 26 mai, la décision de mise en œuvre a été prise en commençant par une étude d'aménagement du cimetière confiée à Arnaud HACHON chef de l'entreprise « Paysagiste par Nature » dont le siège est à Einvaux.

#### Inscrire le verdissement dans un cadre budgétaire maîtrisé

Afin de concrétiser notre engagement, le budget 2020 voté lors du conseil municipal du 30 juin a prévu une enveloppe pour l'aménagement du cimetière et des entrées de village dès cette année. Dans le même temps une demande de subvention a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau au titre des initiatives favorisant l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Le dossier a été validé et les travaux pouvaient alors commencer.

#### « Et maintenant agir » : La rénovation du cimetière en cours

Arnaud Hachon a mis en œuvre au cimetière de Charmois une technique totalement innovante et brevetée pour l'enherbement des allées (procédé Juval ©). Il s'agit d'un mélange pauvre de terre et de gravillons ensemencé de variétés frugales à pousse lente. Le résultat devrait permettre de résister au mieux au piétinement modéré et au climat sec de nos étés. Le recyclage des gravillons pour réaliser les entre-tombes, après pose de géotextile, complète la démarche sur ce site. La mission cimetière poursuit le travail engagé avec une mise à jour du règlement du cimetière et des propositions d'aménagements complémentaires pour les années à venir (columbarium, jardin du souvenir, banc...)

#### « Et agir encore » Un parterre fleuri pour accueillir nos visiteurs

Grâce à l'engagement de l'équipe municipale, pas avare de son temps et de ses compétences, l'entrée sud du village est aujourd'hui agrémentée d'une longue plate bande plantée de rosiers et de vivaces mellifères. Sur ce site, trois arbres vont venir compléter la démarche engagée : deux dans la haie bordant le terrain de boules et un autre en face, vers le panneau d'entrée dans Charmois. Ci joint les photos de cette belle matinée de travail citoyen. La réflexion se poursuit pour l'entrée Nord du village (côté transports Perrin) qui sera également aménagée prochainement.

Préparer le terrain et les végétaux



Positionner et planter



Une couche de broyat végétal...



... Le parterre terminé



## Les autres projets de la « démarche verte »

L'aménagement de la Fontaine noire pour en faire un endroit attractif, ludique et calme est un projet qui va commencer par la plantation d'une haie de charmille en bordure de la fontaine noire, le long du terrain nouvellement construit. La table de pique-nique en bois sera déplacée dans le verger récemment planté. Le chemin qui traverse le site pour rejoindre la rue de la fontaine noire a été détérioré le 6 novembre par un camion de combustible qui a tenté de passer par cet endroit (voir photos ci-jointes). S'il en était besoin, cet incident prouve le bien fondé de notre décision de rendre piétonnier ce chemin qui sera refait et ensemençé, puis condamné à la circulation des véhicules par un potelet métallique à l'endroit du hangar de M. Grandsire. L'autre accès en bas de la ruelle de la Tour sera condamné par une barrière bois posée sur deux potelets métalliques. Les deux accès seront munis de cadenas-pompiers pour garantir l'accès aux secours le cas échéant.

Dans la même optique, une portion souvent marécageuse de la ruelle St Nicolas a été ensemençée en herbe et l'accès est maintenant réservé aux seuls piétons pour éviter toute dégradation.

Les arbres malades bordant l'ancien dépotoir (route de Méhoncourt) ont été abattus et seront broyés pour être recyclés en plaquettes combustibles.

Enfin, l'équipe municipale souhaite le déplacement de l'auge de pierre actuellement déposée à l'extrémité du Chemin du Chauffour pour l'amener à la fontaine noire et la remettre en eau. Ainsi la fontaine noire retrouverait sa symbolique originelle.

### Le prolongement du réseau d'assainissement collectif au Chemin de Barbonville

Il s'agit d'une suite logique aux travaux d'assainissements qui viennent de se terminer avec la mise en service de la station d'épuration. Ce prolongement du réseau sera réalisé en séparatif pour les eaux pluviales et les nouveaux riverains seront tenus de réaliser des réserves d'eau de pluie dans leurs terrains. Les travaux seront engagés début 2021 pour répondre au mieux aux attentes des futurs habitants de ce quartier.

Les autres projets « verts » portés par l'équipe municipale consistent, en fonction des possibilités budgétaires offertes au fil des années, d'une part à prolonger le trottoir route de Damelevières et réaliser **l'accès au cimetière pour les piétons en toute sécurité**. D'autre part à concevoir et réaliser un parvis de mairie adapté pour l'infiltration des eaux pluviales. Des **places de parking drainantes** pourraient ainsi être réalisées en bordure de trottoir ainsi que la **plantation de quelques arbres**. L'arrachage de la haie d'ifs pour donner accès à la pelouse contigue à la mairie sera réfléchi afin de donner à ce lieu une vocation **d'espace de rencontre et de jeu pour les plus jeunes**. Enfin, une réunion est prévue le 21 novembre pour **visiter les chemins de la commune et programmer leur élagage**. Le parti est pris de laisser chaque fois que possible des haies vives naturelles se développer pour abriter la faune sauvage.

### Une volonté « verte » inscrite chaque année au budget

Tous ces projets traduisent l'engagement de la commune dans la transition écologique et seront concrétisés au fur et à mesure des budgets du mandat. Les possibilités d'investissement de Charmois sont limitées à une dizaine de milliers d'euros par an et il faudra donc étaler la réalisation sur plusieurs années. La mairie communiquera régulièrement sur l'avancement des chantiers.

### Chemin du carré : bientôt un espace de circulation sécurisé

Dans le Charmois info de décembre nous détaillerons les nouvelles conditions de circulation et la signalisation mises en place Chemin du carré. Les riverains ont déjà été informés des contraintes de circulation arrêtées pour la réalisation du tapis de la chaussée et du trottoir entre le 16 et le 20 novembre.

### L'accident du camion rue de la Fontaine noire



### Et ses conséquences sur le chemin...



Charmois, la nature à proximité, n'est donc pas devenu la signature de notre commune par hasard. Ce slogan traduit parfaitement l'intention partagée par l'équipe municipale d'avancer vers une gestion plus naturelle des espaces, vers un retour aux paysages ruraux propices au développement d'une biodiversité vitale pour les générations à venir. L'équipe municipale espère partager avec le plus grand nombre d'habitants de Charmois cet élan déterminé vers une nature mieux respectée. A noter que le CAUE 54 se tient gratuitement à la disposition de chacun pour conseiller les particuliers en matière d'architecture et d'aménagement paysager. Suivez le lien <https://www.caue54.fr> Notre démarche est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour que nous puissions les intégrer à notre réflexion collective.